

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-21

L'an deux mille treize, Le 2 juillet, à Givet (Ardennes)

Date de convocation	22 mai 2013
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	1

Étaient présents :

- M. Jean-Paul BACHY
- M. Daniel BEGUIN
- M. François BUSSIERE
- M. Daniel COINCE
- M. Daniel COURTAUX
- M. Bernard CUNIN
- M. J-François DAMIEN
- Mme Annie DAZAC
- M. Bernard DELHAYE
- M. Guy JOSEPH
- M. Pierre PANDINI
- M. Claude PHILIPPE
- M. Bernard PIERQUIN
- M. Bruno PILARD
- Mme Morgane PITEL
- M. Marcel VIGNERON
- M. Alain ROY
- M. Daniel TOURNAY
- M. Franck TUOT
- M. Joseph PLUTA

Résultat du vote
A l'unanimité

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-21

Objet de la délibération :

Acquisition de zones humides : lancement du projet

Après avoir entendu l'exposé du Président, le comité syndical :

- approuve le lancement du projet « **acquisition de zones humides** », sous réserve de l'accord formel des financeurs
- approuve le plan de financement

Agence de l'Eau Rhin-Meuse	60 000 €	80 %
Epama	15 000 €	20 %
TOTAL	75 000 €	100 %

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACH